

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

2016

L'an deux mille seize  
le 29 du mois de Février à 19 heures  
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la  
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 27  
présents : 22  
votants : 27  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Février 2016.

Présents : Robert NARDELLI / Romain BIANCHI / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Virginie GIMENEZ / Gracienne DODAIN / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI / Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Mélanie MORINI / Taoufick FATFOUTA / Delphine BOLLARO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Jean-Yves LESSATINI

Procurations : Christine DECORDER Procuration à Catherine DINI / Sophie ESPOSITO Procuration à Romain BIANCHI / Philippe JANIN Procuration à Eddie DEGIOVANNI / Sonia CHAKROUNI Procuration à Nathalie DIGANI / José DRAGONI Procuration à Delphine BOLLARO

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI – Premier Adjoint au Maire de Drap.

N° 007/2016

**OBJET : REGIE DE L'EAU**

**Tarifs de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2016.**

oo

Le Maire expose au Conseil municipal qu'en séance du 7 décembre 2015, la Commission Eau et Assainissement a élaboré les propositions de tarifs de la Régie pour l'année 2016.

Ces propositions sont les suivantes :

- 1) Pour ce qui concerne les tarifs des mètres cube d'eau et d'assainissement :
  - **1,25 euros hors taxes le mètre cube d'eau.**
  - **0,90 euros hors taxes le mètre cube d'assainissement.**

- 2) Pour ce qui concerne les montants forfaitaires d'abonnement :
  - **compteurs jusqu'à 20 mm de diamètre : 63.71 euros HT**
  - **compteurs de 25 mm de diamètre : 113.82 euros HT**
  - **compteurs de 32 mm de diamètre : 159.28 euros HT**
  - **compteurs de 40 mm de diamètre : 477.87 euros HT**
  - **compteurs de 60 mm de diamètre : 1251.47 euros HT**
  - **compteurs de 80 mm de diamètre : 2503.10 euros HT**
  - **compteurs de 150 mm de diamètre : 5610.00 euros HT**

- 3) Montant forfaitaire d'abonnement pour l'assainissement collectif.
  - 20 euros Hors taxe pour un logement particulier.
  - 240 euros Hors taxe pour les immeubles collectifs.

Le Maire indique que la redevance pour prélèvement d'eau sera portée sur les factures au taux de 0.16 euros par m3.

Le Maire indique que la redevance pour l'anti-pollution sera portée sera portée sur les factures au taux de 0.29 euros par m3.

Le Maire indique que la redevance pour la modernisation des réseaux sera portée sera portée sur les factures au taux de 0.16 euros par m3.

Il rappelle que c'est redevances sont des prélèvements obligatoires, reversés à l'agence de l'eau.

### Les participations

1) Participations aux branchements d'eau  
Pour une construction nouvelle :  
- **12.00 euros hors taxes par mètre carré de surface de plancher.**

Pour une construction existante :  
- **500.00 euros hors taxes pour le forfait deuxième compteur.**

2) Participations au raccordement à l'assainissement collectif.  
Pour une construction nouvelle :  
- **3000.00 euros hors taxes pour un branchement neuf (par appartement)**

Pour une construction existante :  
- **1067,15 euros hors taxes pour un branchement sur installation individuelle existante (par appartement)**

3) Pour ce qui concerne la construction d'habitations collectives professionnelle, le constructeur paye la somme d'un raccordement unique au tarif en vigueur soit :

**3000.00 euros hors taxes**

Et d'une participation de 15.00 euros hors taxes par mètre carré de surface de plancher.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Approuve les propositions de tarifs de la Régie pour l'année 2016.

**Compte rendu  
exécutoire après  
dépôt en préfecture  
le : 02/03/2016  
et publication en  
mairie le : ...../03/2016**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP

**Robert NARDELLI**

